PGMR conjoint 2022-2029
Liste des mesures

OCTOBRE 2022

	Mesures	MRC d'Antoine-Labelle						MRC des Laurentides		
		Secteur de la Lièvre			Secteur de la Rouge					
		Responsable	Échéancier	Coût	Responsable	Échéancier	Coût	Responsable	Échéancier	Coût
	Mesures spécifiques à la réduction à la source et réemploi									
1	Bannir graduellement les produits à usage unique non couverts par le règlement (DORS/2022-138)	MRC et municipalités	2022-2023	s/o	MRC et municipalités	2022-2023	À l'interne	MRC et municipalités	2022-2023	À l'interne
2	Interdire l'enfouissement des boues	RIDL	2022-2023	À l'interne	Déjà en place à la RIDR	s/o	s/o	Déjà en place à la RIDR	s/|o	s/o
3	Promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage	RIDL	2022-2029	À l'interne	Municipalités, RIDR et MRC	2022-2029	À l'interne	Municipalités, RIDR et MRC	2022-2023 et en continu	À l'interne
4	Améliorer le service de récupération d'objets pour fin de réemploi et le réseautage entre les centres de réemploi et les écocentres	Comité suivi PGMR	2022-2023	5 400 $	Municipalités, RIDR et MRC	2022-2024	1 080 $	Municipalités, RIDR et MRC	2022-2024 et selon les besoins	4 320 $
5	Mettre en place un programme de réduction du gaspillage alimentaire	Comité suivi PGMR	2022-2029	5 400 $	Comité suivi PGMR	2022-2029	1 080 $	Comité suivi PGMR	2024-2025	4 320 $
	Mesures spécifiques à l'optimisation des infrastructures de gestion des matières résiduelles									
6	Implanter et/ou optimiser les services écocentre (services spécifiques aux ICI)	Municipalités	2 nouveaux écocentres 2022	100 000 $	Municipalités et RIDR	2022-2025	268 800 $	Municipalités et RIDR	Ouverture automne 2021 : agrandissement de l'écocentre de SADM & implantation des recommandations de l'étude de Chamard 2024-2026	1 725 120 $
7	Augmenter la capacité de traitement des lieux de traitement des matières résiduelles notamment le site de compostage de la RIDR	s/o	s/o	s/o	RIDR	Agrandissement du site de compostage - ouverture octobre 2021. Donc changement 2022	96 000 $	RIDR	Agrandissement du site de compostage - Ouverture octobre 2021. Donc changement 2022	304 000 $
8	Ajouter au besoin des points de dépôt de proximité pour la récupération des RDD, des TIC, des piles et du polystyrène	Municipalités	2022-2029	s/o	Municipalités et RIDR	En continu	À l'interne	Municipalités et RIDR	2023-2024	n/a
9	S'assurer de l'adéquation des heures d'ouverture en fonction de la présence sur le territoire d'une forte proportion de villégiateurs et de touristes	RIDL	2022-2029	À l'interne	Municipalités et RIDR	En continu	À l'interne	Municipalités et RIDR	Déjà en place avec l'ouverture des écocentres régionaux le dimanche en été (effectuer un suivi et évaluer les besoins)	Déjà complété (à évaluer selon les besoins)
10	Assurer une veille technologique sur le prétri et le traitement des déchets domestiques	Comité suivi PGMR	2022-2029	À évaluer selon le besoin et les subventions disponibles	RIDR et MRC	Veille technologique : 2022-2025 Opérations : 2027-2029	À évaluer	RIDR et MRC	Veille technologique : 2022-2025 Opérations : 2027-2029	À évaluer
	Mesures spécifiques à l'optimisation des services de collecte des matières résiduelles									
11	Mutualiser le transport des matières résiduelles vers les recycleurs (exemple : récupération des matelas)	Comité suivi PGMR	2022-2029	En continu	RIDR et MRC	2022-2029	En continu	RIDR et MRC	2022-2029	À évaluer selon les besoins
12	Optimiser le déploiement de la récupération hors foyer (îlots trois voies dans les lieux publics)	Municipalités	2022-2029	À l'interne	Municipalités et MRC	En continu (parcs, plages, etc., à évaluer pour les événements	20 000 $	Municipalités et MRC	2024-2026	À évaluer selon les besoins
13	Optimiser la collecte à trois voies	RIDL	2022-2029	À l'interne	Municipalités	2022-2029	Évaluation en continu	Municipalités	2022-2025	À l'interne

	Mesures	MRC d'Antoine-Labelle						MRC des Laurentides		
		Secteur de la Lièvre			Secteur de la Rouge					
		Responsable	Échéancier	Coût	Responsable	Échéancier	Coût	Responsable	Échéancier	Coût
	Mesures spécifiques à l'information, sensibilisation et l'éducation									
14	Bonifier les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de la population (communiqués, Patrouille verte, etc.)	Tous	2022-2029	21 400 $	Tous	2022-2029	4 280 $	Tous	2022-2029	17 120 $
15	Soutenir les organismes et entreprises dans la réduction des déchets (un agent de sensibilisation permanent par MRC pour les ICI, les événements, etc.)	Comité suivi PGMR	2022-2029	149 608 $	Municipalités et RIDR	2022-2029	51 482 $	MRC et SEL	2022-2029	201 080 $
	Mesures spécifiques à l'information, sensibilisation et l'éducation									
16	Identifier les bacs et conteneurs par matière pour faciliter le tri	RIDL	2022-2025	39 000 $	Municipalités	2022-2025	18 000 $	Municipalités	2022-2025	85 000 $
17	Effectuer l'inspection des bacs sur une base régulière (inventaire des bacs noirs, ajout de l'inspection dans l'appel d'offres pour la collecte ou contrat à part)	Municipalités et RIDL	2022-2029	429 925 $	Municipalités	2022-2029	147 221 $	Municipalités	2022-2029	720 948 $
	Mesures spécifiques aux politiques et règlements									
18	Exiger un lieu de valorisation des résidus de CRD lors de l'émission d'un permis de construction ou de rénovation.	Municipalités	2024-2025	À l'interne	Municipalités	2022-2023	À l'interne	Municipalités	2024-2025	À l'interne
19	Mettre en place les mesures incitatives suivantes : tarification incitative, gratuité des bacs supplémentaires verts et bruns et gratuité à l'écocentre pour les résidents si matières triées	Municipalités et RIDL	2022-2029	À l'interne	Municipalités	2024-2026	À l'interne	Municipalités	2022-2024	À évaluer selon les besoins
20	Mettre en place les mesures coercitives suivantes : réduction de la fréquence de collecte des bacs noirs et ratio du nombre de bacs ICI	Municipalités et RIDL	2022-2029	À évaluer selon les besoins	Municipalités	2023-2026	À évaluer selon les besoins	Municipalités	À évaluer selon les besoins	À évaluer selon les besoins
21	Appliquer les règlements du nombre de bacs et des matières acceptées par l'émission de constats d'infraction si non-respect de la règlementation en place	Municipalités et RIDL	2022-2029	À évaluer selon les besoins	Municipalités	2023-2026	À évaluer selon les besoins	Municipalités	À évaluer	À l'interne
22	Prendre en charge la grande majorité des ICI dans la collecte municipale	Municipalités et RIDL	Statu quo	Statu quo	Municipalités	2022-2024	À l'interne	Municipalités & MRC	2022-2029	À l'interne
23	Mettre à jour régulièrement au besoin les règlements de collecte, transport et disposition des matières résiduelles	Municipalités et RIDL	2022-2029	À l'interne	Municipalités	En continu	À l'interne	Municipalités et MRC	Au besoin	À l'interne
	Mesures en économie circulaire									
24	Soutenir les initiatives existantes et celles à venir (OBNL, privé et public) en partenariat entre autres avec des organismes d'économie circulaire	Municipalités	2022-2029	À l'interne	MRC et RIDR	En continu	Projets à évaluer si besoin	MRC et RIDR	2022-2029	À l'interne
25	Rechercher des débouchés stables pour des matières non acceptées dans les collectes	RIDL	2022-2029	À l'interne	MRC et RIDR	En continu	À l'interne	MRC et RIDR	2022-2029	À l'interne
	Demande aux instances gouvernementales									
26	Demander officiellement le soutien financier gouvernemental pour l'acquisition d'îlots de récupération hors foyer	Comité suivi PGMR	2022	À l'interne	MRC	2022-2023	À l'interne	MRC	2022-2024	À l'interne